Cinquante-sixième année. - N° 153 A Lundi 8 et mardi 9 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1385

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY

Ventes et cessions

491 933 925 RCS Nancy.
MEDIPOLE DE NANCY.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : Rue Marie Marvingt, 54000 Nancy.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun d'apport partiel d'actifs Pour la société Apporteuse : La Société POLYCLINIQUE DE GENTILLY, SAS au capital de de 295 962 €, dont le siège social est situé Rue % Marie Marvingt 54 000 NANCY – Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro unique d'identification 767 800 121 Pour la société Bénéficiaire : La Société MEDIPOLE DE NANCY, SAS au capital de 1 000€, dont le siège social est situé Rue Marie Marvingt 54000 NANCY - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro unique d'identification 491 933 925 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou bénéficiaire est prévue : Montant total de l'actif apporté provisoirement estimé : 35 811 846,00 € Montant total du passif transmis provisoirement estimé : 32 831 711,09 € Actif net provisoirement estimé (€) : 2 980 134,91 € En rémunération de l'Actif Net apporté et sous réserve de la réalisation des Conditions Suspensives, il sera attribué à la Date de Réalisation à la Société Apporteuse 83.666.728 actions nouvelles de la Société Bénéficiaire d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, entièrement libérées, créées par augmentation de capital de la Société Bénéficiaire de 836.667,28 euros, assortie d'une prime d'apport d'un montant de 2.143.467,63 euros Prime d'apport : 2 143 467,63 € La date du projet commun d'apport partiel d'actif en date du 30 juin 2022 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Le 1er août 2022 au RCS de NANCY au titre de l'apporteuse et au titre de la bénéficiaire..